

LE CONFLIT AUTOUR DE L'HABITAT ENTRE LES COMMUNAUTÉS DE LA SAVANE (BANTOU) ET DE LA FORET (PYGMÉES) EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Par

Evariste KIMWANGA MAYUBA

Apprenant en Sciences Politiques et Administratives et Assistant à l'Université de Kinshasa

et

Albert NSAPO KATAMBA

Apprenant en Sciences Politiques et Administratives et Assistant à l'Université de Kinshasa

RÉSUMÉ

L'auteur est préoccupé par le conflit entre les bantous et les pygmées afin d'en faire comprendre et d'en expliquer les revendications et/ou les motivations. Le conflit actuel étant inscrit dans le contexte de la situation d'infériorité dans laquelle sont traditionnellement plongés les pygmées face aux bantous, l'étude suggère la construction de l'état d'âme de vouloir vivre ensemble et surtout jette les bases d'une cohabitation pacifique de toutes les communautés prenant en compte les intérêts de la majorité et de la minorité.

Mots-clés : *Conflit, Habitat, Communauté, Bantou, Pygmée, Espace de vie, Référence identitaire, Centre Extra-coutumier, Pouvoir traditionnel, Cohabitation*

ABSTRACT

The author is concerned with the conflict between the Bantu and the Pygmies in order to make it understood and to explain its claims and/or motivations. The current conflict being inscribed in the context of the situation of inferiority in which the pygmies are traditionally plunged in the face of the Bantus, the study suggests the construction of the state of mind of wanting to live together and above all lays the foundations for a peaceful coexistence of all communities taking into account the interests of the majority and the minority.

Keywords: *Conflict, Habitat, Community, Bantu, Pygmy, Living space, Identity reference, Extra-customary center, Traditional power, Cohabitation*

INTRODUCTION

Le problème le plus grave dont souffrent les pygmées et qui menace leur existence physique, concerne leur milieu de vie (la forêt). Cette dernière est à la base de beaucoup de conflits qui les opposent aux bantous d'une part, et à l'Etat congolais, d'autre part. Ceci met les pygmées dans une situation d'insécurité et d'incertitude quant à leur avenir, et pourrait les amener à user de tous les moyens à leur disposition, pour assurer leur survie et la protection de leur milieu de vie.

En effet, l'histoire ne nous renseigne-t-elle pas sur les conflits qui ont opposé les bantous et les pygmées autour de la forêt et de la savane à leur arrivée en RDC où même au courant de leur séjour. Bantous et pygmées ont donc vécu entre eux un climat de tolérance et de vigilance ; les contradictions ainsi que les antagonismes ne versaient guère dans des conflits collectifs et ouverts.

Dans cette réflexion, nous sommes préoccupés par l'actuel conflit entre ces deux peuples, ceux de la savane (bantous) et ceux de la forêt (pygmées) afin de faire comprendre et expliquer les revendications et/ou les motivations de leurs conflits actuels en RDC. Pour les pygmées, la destruction de la forêt par les bantous et la dégradation des conditions de vie, les obligent et les contraignent d'abandonner leurs milieux d'habitation naturelle.

Le conflit actuel s'inscrit dans le contexte de la situation d'infériorité dans laquelle sont traditionnellement plongés les pygmées face aux bantous.

Ainsi, pour mieux circonscrire cette étude, nous l'avons subdivisée en deux axes, en l'occurrence :

- le contexte historique sur l'habitat des communautés (pygmées et bantous) en RDC ;
- la sortie de la forêt pour le centre extra coutumier.

I. LE CONTEXTE HISTORIQUE DE L'HABITAT DES COMMUNAUTÉS (PYGMÉES ET BANTOUS)

I.1. Un mot sur la savane et la forêt

L'histoire nous apprend que si la ville et le centre extra-coutumier auraient attiré les habitants des milieux ruraux c'est-à-dire de la savane et provoqué le dépeuplement, ils n'auraient pas exercé la même attraction à l'égard des habitants de la forêt. Ces derniers seraient demeurés hésitants, réservés et même opposés à un abandon massif et total de la forêt pour adopter la ville et le centre extra-coutumier comme nouvel habitat. La mondialisation et le modernisme a certainement laissé miroiter la même facilité, l'intégration des uns aux autres. Ils n'ont pas en tout cas, de manière objective et/ou intentionnelle imposé plus des contraintes et d'obstacles aux uns plutôt qu'aux autres.

Les bantous et les pygmées ont donc vécu entre eux un climat de tolérance et de vigilance, les contradictions ainsi que les antagonismes ne versaient guère dans des conflits sanglants. En tout cas, la mémoire collective des bantous n'a jamais considéré les pygmées comme un obstacle à la promotion individuelle et collective ni pour entrer dans la forêt ni pour une cohabitation dans la savane et encore moins dans une compétition même dans la ville. Toutes ces choses sont démenties aujourd'hui au XXI^{ème} siècle par des pygmées.

La question qui se pose actuellement et qui s'est toujours posée certainement de tous les temps est celle qui concerne l'espace géographique ou l'espace de vie des Pygmées, la forêt et celui des autres groupes, la savane. Les études existent et sont nombreuses. Cependant, elles méritent d'être confrontées à des recherches actuelles, d'autant plus qu'une guerre vient de s'éclater entre lesdits « autochtones », les Pygmées et ceux qui sont sans doute anciens autochtones, les bantous.

Aujourd'hui, tout se passe comme si la marginalisation et la pauvreté des uns résident dans la pression que les autres auraient exercée pour leur imposer la forêt et pour garder la savane pour eux-mêmes et les richesses qui s'y trouvent déjà et celle que la colonisation devrait apporter en supplément. Or, la spontanéité du comportement des pygmées dans leurs milieux naturels et dans leurs échanges avec les voisins bantous ne laisse conclure aucune contrainte dirigée contre eux de la part de ces derniers ou des autres. Selon nous, il y en a cela un argument objectif, qui est le fait que la forêt est un espace de vie plus riche que la savane malgré le fait que la nature y est plus rigoureuse et plus exigeante.

En tout état de cause, nous avons l'obligation de consulter la littérature pour découvrir d'éventuels cas de tentatives de changement de milieu de vie par les Pygmées, tentatives qui auraient été combattues par les habitants de la savane et des milieux extra coutumiers, les bantous.

Mais lorsqu'ils commencent à quitter cette dernière pour échapper aux rigueurs de la nature et s'installer sur la savane à la frontière avec les espaces bantous et apparentés, ils tombent sous l'autorité foncière et politique de ces derniers.

Il est vrai que les pygmées n'ont pas trouvé dans la forêt tous les moyens de vie et de survie, une partie de celle-ci se trouvait seulement ailleurs, c'est-à-dire dans la savane. De la même sorte, les bantous n'ont pas trouvé dans la seule savane de quoi y vivre et survivre, et la forêt devrait nécessairement être perçue comme un espace de secours. On peut donc conclure que, pendant longtemps aucune de ces deux communautés n'a estimé avoir été marginalisée par l'autre. Certes, la mondialisation n'a pas manqué de faire voir aux pygmées, au XXI^{ème} siècle qu'en dehors de la forêt, l'histoire des hommes avait construit un autre

espace de vie et de survie incontournable pour tout être vivant géographiquement plus proche de la savane et de la forêt.

I.2. L'occupation de l'espace de vie et leurs dispersions

Plus vaste pays comme on le sait, la République Démocratique du Congo occupe la plus grande partie de la forêt équatoriale. Celle-ci abrite les plus gros effectifs des Pygmées de l'Afrique centrale. La dispersion des Pygmées sur le territoire congolais a été renforcée par l'occupation de la savane par certains groupes, notamment dans les provinces qui, comme le Katanga, possèdent, en lieu et place de la forêt dense, des forêts clairières et des savanes boisées, espaces écologiques dont peuvent se satisfaire également les populations pygmées.

Les Pygmées, en dépit de l'ancienneté des contacts avec les bantous, sont loin de livrer à leurs voisins bantous, l'intimité de leur personnalité sociale et culturelle. L'ancienneté des rapports avec les bantous et la familiarité de leurs contacts mutuels n'ont rien enlevé au fait que le pygmée demeure un homme discret, fermé et inconnu. Cette sorte de barrière qui le sépare de ses voisins et qui, de toute évidence, est entretenue par lui, ne manque pas de conduire à des conséquences néfastes pour leurs intérêts.

Pour leur bonheur, l'intimité et l'opacité de leur personnalité collective n'ont pas que des conséquences négatives. Elles ont une double fonction. D'une part, elles leur servent de bouclier contre tout processus d'anéantissement existentiel dans un monde où la vie des uns se nourrit de la mort des autres. En second lieu, cette grande part d'inconnus qui entoure l'existence des Pygmées est une source de curiosité intarissable. Leur existence et leurs cultures font l'objet de la part de leurs voisins africains et, même des étrangers pour qui les communautés Pygmées représentent un mystère jusque-là intact à leurs yeux.

I.3. La référence identitaire entre communauté de la forêt et de la savane¹

La référence indéterminée aux bantous et aux pygmées proposait un clivage entre les étrangers venus d'Europe entre les XV^{ème} et XIX^{ème} siècles d'une part, et les populations noires d'Afrique au Sud du Sahara, d'autre part. Ce sont les explorateurs et d'autres aventuriers blancs qui, pour se démarquer des populations « nègres », ont cru de voir les désigner par le terme « autochtone » sans introduire des nuances discriminatoires entre les différents groupes et races des populations. Cette classification, qui identifie les bantous et les pygmées, allait de même, sous-entendre qu'il n'existait jusque-là aucun élément autorisant les uns plus autochtones que les autres. De cette manière,

¹ Propos recueillis de J. ABEMBA BULAIMU, le 05 septembre 2018, dans son bureau de travail, Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques, Université de Kinshasa.

c'est la référence à la présence inédite d'étrangers blancs qui a permis de mettre les bantous et les pygmées dans le même « sac ».

Certains ethnographes et historiens occidentaux par contre, ont prétendu que les tous premiers habitants d'Afrique au Sud du Sahara étaient les pygmées et que les bantous les y ont rejoint plus tard. Cependant, cette doctrine a été combattue par une autre tendance des historiens et ethnographes qui semblent plus nuancés et réservés que leurs collègues ont défendu la thèse de l'appartenance aux mêmes vagues migratoires en règle générale, ou dans certains cas, l'appartenance dans des vagues migratoires. Ils se sont succédé de très peu les uns après les autres. Un facteur socioculturel et historique semble appuyer cette dernière thèse, c'est le fait que les uns ont choisi la savane ou la forêt clairière comme habitat et les autres, la forêt et même la forêt danse.

I.4. Le choix de l'habitat par les communautés

L'histoire nous permet de dire qu'en règle générale, le choix des uns n'a pas été dicté par la présence concurrentielle des autres. Cela veut dire que les Bantous n'ont pas choisi la savane parce que la forêt en face aurait déjà été occupée par les Pygmées. De la même façon, ces derniers n'ont pas choisi la forêt parce que la savane qu'ils souhaitaient aurait déjà été prise par les Bantous.

Il est vrai que les Pygmées n'ont pas trouvé dans la forêt tous les moyens de vie et de survie une partie de celle-ci se trouvant seulement ailleurs, c'est-à-dire la savane. De la même sorte, les Bantous n'ont pas trouvé dans la seule savane de quoi y vivre et survivre, et la forêt devrait nécessairement être perçue comme un espace de secours. On peut donc conclure que, pendant longtemps, aucune de ces deux communautés n'a estimé avoir été marginalisée par l'autre.

Certes, la mondialisation n'a pas manqué à faire voir aux Pygmées, au XXI^{ème} siècle qu'en dehors de la forêt, l'histoire des hommes avait construit un autre espace de vie et de survie incontournable pour tout être vivant géographiquement plus proche de la savane et de la forêt. Ce nouvel espace de vie c'est la ville ou au minimum le centre extra-coutumier.

II. LA SORTIE DE LA FORET POUR LE CENTRE EXTRA-COUTUMIER

Les droits des minorités qui ne doivent pas être considérés comme un privilège, impliquent ipso facto ceux des majorités qui doivent être protégés de la même manière dans le cadre global de la promotion des droits humains et civiques de tous les citoyens d'une nation, sans discrimination aucune.

S'il faut dire en un mot, la terre est le champ et la source de tout conflit entre les deux communautés : pygmées et bantous. Lorsqu'on examine les revendications fondamentales des pygmées, on découvre que le partage de l'espace de vie et celui des richesses du sol et du sous-sol sont les principales

revendications et motivations premières des violences entre communautés en RDC.

La terre, estime J-P. LOBHO Lwa DJUGUDJUGU², à l'échelle individuelle et collective, est un symbole fort de l'identité d'une communauté et un élément de reproduction sociale. C'est de la terre que l'homme tire les ressources matérielles, thérapeutiques, alimentaires et vétérinaires dont il a besoin pour vivre. C'est aussi par elle que la chaîne généalogique relie l'homme à ses ancêtres.

En fait, les communautés doivent respecter les prescrits des us et coutumes en les soumettant toutes aux mêmes contraintes de la loi, notamment, par le paiement de l'impôt et autres redevances en nature ou en espèce, aux chefs coutumiers reconnus par l'Etat. Car, le refus par le paiement de redevance aux chefs bantous par les pygmées, a alimenté le conflit dans certaines provinces du pays, telle est le cas du conflit pygmées-bantous au Tanganyika.

II.1. L'abus du pouvoir traditionnel

La sédentarisation accompagnée d'une réduction significative de l'accès aux ressources forestières et d'un accès limité à la terre, a entraîné une pauvreté plus élevée pour les populations pygmées relativement à la majorité bantoue. Cette pauvreté et cette vulnérabilité plus élevées caractérisent également la situation des Twas au Tanganyika.

Il existe une opposition de pouvoir coutumier entre ces deux communautés Bantous et pygmées. Cette opposition a été décrite comme un conflit principalement lié aux abus de pouvoir traditionnel par les pygmées et à la lutte pour le pouvoir notamment coutumier.

Dans tous les cas, le conflit intercommunautaire qui oppose les pygmées et les Bantous est celui qui plonge la communauté dans une crise totale depuis bientôt deux décennies. Plusieurs raisons expliquent ce conflit, selon qu'on est en face des pygmées et/ou Bantous.

Les pygmées ne veillent plus être gérés par le pouvoir des autorités bantous. Et, pour revendiquer cela l'unique moyen auquel ils font recours présentement, c'est la vengeance à travers les forces d'autodéfense.

Cependant, la plupart de pygmées sont conscients des conséquences désastreuses que ces conflits créent par le simple fait qu'ils refusent en âme et conscience d'obtempérer aux lois sur la redevance coutumière.

² J-P. LOBHO LWA DJUGUDJUGU, « La stratégie foncière et la politique agricole au Zaïre avant l'indépendance », in *Actes de la rencontre internationale des sociologues et anthropologues de l'Afrique centrale*, Kinshasa, 1988, pp.25-29.

Ces structures tribales ou coutumières sous-tendent toujours à ce jour, la configuration des gouvernements locaux en RDC, particulièrement au niveau des groupements et villages, ainsi que dans les chefferies. Ceci explique aussi en bonne partie l'absence de pygmées dans les positions de pouvoir.

Par conséquent, la seule solution et le seul moyen de mettre chacun face à ses responsabilités est de désarmer tous les leaders pygmées et bantous qui se sont servis des armes illégalement pour faire face aux atrocités causées par les uns aux autres.

Trouver un climat d'entente entre communautés, et que les pygmées comprennent que les villages ou les centres extra coutumiers est une instance d'une vie stable et permanente. Car, le nomadisme est aujourd'hui un facteur qui occasionne et met en danger leurs vies dans la société moderne.

L'Etat doit asseoir son pouvoir et s'imposer à tous les citoyens sans distinction et ni privilège pour que la paix redevienne comme avant entre les différentes communautés sous conflit. Aussi, il doit faciliter le retour des chefs locaux dans leurs villages respectifs, le retour des déplacés dans leurs milieux et leur assistance s'avère nécessaire afin que tous participent à la transformation des conflits et à la pacification de la contrée.

Ceci peut être possible grâce à la sensibilisation sur les transformations des conflits et les méfaits de la violence à l'endroit de ces leaders. Enfin, la lutte contre la manipulation, la promotion de l'éducation scolaire et sociale des pygmées ainsi que l'organisation des forums communautaires et d'autres activités de rapprochement dans tous les territoires afin de faciliter le rapprochement intercommunautaire pour la cohabitation pacifique.

II.2. L'intégration pygmée dans la société congolaise

Pour renforcer la cohésion sociale et la cohabitation pacifique entre les Bantous et les pygmées, il serait nécessaire d'organiser des forums communautaires et d'autres activités de rapprochement dans les territoires en faveur des leaders locaux, des autorités politico-administratives et d'autres acteurs présents dans les milieux locaux.

G. AUNDU MATSANZA³ évoque les fonctions de l'Etat. Entant que garant de la cohésion sociale, l'Etat incarne l'identité collective de ses membres. Il est l'initiateur et le gardien de la pérennité des traditions et des valeurs d'identification collective. La fonction de sécurité est élargie à diverses insécurités résultant de l'évolution sociétale. D'où, l'institutionnalisation du pouvoir de contrainte lui a conféré des capacités d'imposer la volonté générale et d'arbitrer. L'Etat est le principal garant des équilibres entre des acteurs par

³ G. AUNDU MATSANZA, *Comprendre la science politique en neuf leçons*, Ed. Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2017, pp.57-59.

l'imposition de règles susceptibles d'améliorer les conditions de vie des citoyens.

Quant à la protection sociale, l'Etat doit lutter contre la pauvreté, le chômage, il doit être le protecteur des plus faibles et des plus démunis⁴. Pygmées, peuples vivant généralement dans la forêt, qui s'identifient autant que tel et se distinguent des autres peuples par leur identité culturelle, leur mode de vie, leur attachement et leur lien étroit à la nature par leurs savoirs endogènes. Leurs connaissances en (pharmacopée et savoir endogène)⁵, fait des pygmées un atout pouvant servir de moyens d'existence à une population ou à une nation.

De manière claire, comme l'indique C. ODIMBA KOMBE⁶, les ressources culturelles pygmées sont des expressions du patrimoine historique et artistique, mais aussi les déterminants de leur identité. En dépit des potentialités de développement du tourisme culturel chez les pygmées, il est important de mettre sur pied des stratégies qui permettent de gérer cet atout qui contribue au développement du pays.

Autant d'atouts qu'on reconnaît à ces peuples et qui méritent mieux d'être pris en compte pour l'édification de la société congolaise. Que les peuples pygmées, pour qui on admire cet aspect des connaissances de la nature et la pratique traditionnelle ne cède pas à la démolition et aux fissures de la nation congolaise par les ingérences et appétits extérieurs.

J. OMASOMBO TSHONDO⁷ précise que les situations sociales des pygmées et des bantous se sont rapprochées parce que la chute du niveau de vie des seconds les a poussés à se rapprocher de la forêt comme moyen de subsistance. Notons que c'est la forêt qui nourrit les pygmées. Si les pygmées sont en situation d'infériorité par rapport aux bantous, ils ont aussi, aujourd'hui, quelques élites qui ont appris qu'il existait des droits de l'homme.

⁴ P. THIBAUT, *Les temps de la contestation 1947-1969*, Ed. Larousse, Paris, 1971, p.113.

⁵ Pharmacopée : c'est l'ensemble des connaissances et des pratiques traditionnelles ou empiriques acquises par les peuples pygmées et qui consistent à utiliser des plantes et des substances d'origine animale ou minérale à des fins thérapeutiques tandis que le savoir endogène : est l'ensemble des connaissances et pratiques que les pygmées partagent et transmettent de génération en génération.

⁶ C. ODIMBA KOMBE, « Domestiquer le tourisme culturel à Inongo et ses environs », in KALULAMBI PONGO M., *op.cit.*, p.103.

⁷ J. OMASOMBO TSHONDO, cité par C. ODIMBA, *op. cit.*

CONCLUSION

Pour conclure, le problème de l'habitat entre communautés se pose partout dans le monde. Pour la RDC, les ONG et les différentes structures d'aide aux communautés minoritaires font croire aux pygmées qu'ils sont marginalisés et assujettis par leurs voisins bantous qui sont à la commande de l'Etat. Les actions des Organisations Non Gouvernementales sont visibles sur le terrain et soutiennent en assistance les pygmées à travers les structures d'encadrement et d'aides humanitaires, au motif qu'ils sont des peuples vulnérables et victimes d'injustice. Car ces conflits sont la conséquence directe des rivalités entre, d'une part, les acteurs politiques du terroir et d'autre part, des organisations gouvernementales et les ONG non gouvernementales ce qui a pour corollaires la misère de la population.

Cette étude suggère la construction de l'état d'âme de vouloir vivre ensemble et surtout jette les bases d'une cohabitation pacifique de toutes les communautés prenant en compte les intérêts de la majorité et de la minorité.

Ceux qui prétendent protéger les minorités, aggravent les rivalités avec leurs voisins bantous et/ou les créent de toute pièce.

La cohabitation mieux et le vouloir vivre ensemble se révèlent comme un remède pouvant éradiquer cette insécurité que vit la population concernée par cette étude. Les bantous et les pygmées ont donc vécu entre eux dans un climat de tolérance et de vigilance. La mémoire collective de ces peuples n'a jamais considéré les pygmées comme un obstacle à la promotion individuelle et/ou collective, ni pour l'utilisation de la forêt, ni pour la cohabitation.

Les communautés doivent respecter les us et coutumes en les soumettant toutes aux mêmes contraintes de la loi. Si les pygmées étaient les premiers habitants de la RDC, assurant leur subsistance comme chasseurs-cueilleurs nomades dans les zones en marge des savanes et forêts, l'agriculture serait le principal moyen de subsistance pour les bantous.

Lors de l'époque coloniale et depuis l'indépendance, la coupe des forêts pour l'exploitation du bois, l'agriculture, l'élevage et l'exploitation minière, combinée à la création des parcs naturels, ont graduellement poussé les pygmées hors des forêts. Ceci a déclenché une sédentarisation croissante de cette population.

BIBLIOGRAPHIE

1. AUNDU MATSANZA, G., *Comprendre la science politique en neuf leçons*, Ed. Academia-L'Harmattan, Louvain-la-Neuve, 2017.
2. ELIKIA M'BOKOLO, J., *Au cœur de l'ethnie, Ethnies, tribalisme et Etat en Afrique*, La découverte, Paris, 2009.
3. HOSTELET, G., *œuvre civilisatrice de la Belgique au Congo de 1885 à 1953*. Bruxelles, Académie Royale des sciences coloniale, 1954.
4. ILUNGA KABONGO, A., « Déroutante Afrique ou la syncope d'un discours », in *Revue canadienne des Etudes Africaines*, Vol. 18, N°1, 1984.
5. LOBHO LWA DJUGUDJUGU, J-P., « La stratégie foncière et la politique agricole au Zaïre avant l'indépendance », in *Actes de la rencontre internationale des sociologues et anthropologues de l'Afrique centrale*, Kinshasa, 1988, pp.25-29.
6. ODIMBA KOMBE, C., « Domestiquer le tourisme culturel à Inongo et ses environs ».
7. THIBAUT, P., *Les temps de la contestation 1947-1969*, Ed. Larousse, Paris, 1971.